

Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les principales méthodes comptables qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes annexes accompagnant les états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, a effectué un audit indépendant des états financiers conformément aux IFRS. Son rapport figure à la page suivante.



Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA

Chef de la direction

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Le 9 mars 2023



Heidi Johnston, CPA, CA

Chef des finances

Fonds RBC GMA

Aux porteurs de parts de :

FONDS RBC

Fonds de bons du Trésor canadien RBC
 Fonds du marché monétaire canadien RBC
 Fonds du marché monétaire Plus RBC
 Fonds du marché monétaire américain RBC
 Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC
 Fonds canadien de revenu à court terme RBC
 Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC
 Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC
 Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC
 Fonds d'obligations à court terme sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'obligations à revenu mensuel RBC
 Fonds FNB indiciel d'obligations canadiennes RBC (*auparavant, Fonds indiciel obligataire canadien RBC*)
 Fonds indiciel obligataire du gouvernement canadien RBC
 Fonds d'obligations RBC
 Fonds d'obligations Vision RBC
 Fonds d'obligations sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'obligations étrangères RBC
 Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC
 Fonds FNB indiciel d'obligations mondiales RBC
 Fonds d'obligations de sociétés canadiennes RBC (*auparavant, Portefeuille privé d'obligations de sociétés canadiennes RBC*)
 Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC
 Fonds d'obligations à rendement élevé RBC
 Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC
 Fonds stratégique d'obligations à revenu RBC
 Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC
 Fonds en devises des marchés émergents RBC
 Fonds d'obligations de marchés émergents RBC
 Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (CAD – Couvert)
 Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay
 Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay
 Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)
 Portefeuille prudence d'obligations RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles plus RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC
 Solution de versement géré RBC
 Solution de versement géré RBC – Évolué
 Solution de versement géré RBC – Évolué Plus
 Fonds de revenu mensuel RBC
 Fonds de revenu mensuel américain RBC
 Fonds équilibré RBC
 Fonds équilibré mondial RBC
 Fonds équilibré Vision RBC
 Fonds équilibré sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds équilibré de marchés émergents RBC
 Fonds prudent de croissance et de revenu RBC
 Fonds équilibré de croissance et de revenu RBC
 Fonds mondial de croissance et de revenu RBC
 Portefeuille prudence élevée sélect RBC

Portefeuille prudence sélect RBC
 Portefeuille équilibré sélect RBC
 Portefeuille de croissance sélect RBC
 Portefeuille de croissance dynamique sélect RBC
 Portefeuille prudence choix sélect RBC
 Portefeuille équilibré choix sélect RBC
 Portefeuille de croissance choix sélect RBC
 Portefeuille de croissance dynamique choix sélect RBC
 Portefeuille mondial prudence élevée RBC
 Portefeuille mondial prudence RBC
 Portefeuille mondial équilibré RBC
 Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC
 Portefeuille mondial croissance RBC
 Portefeuille mondial toutes actions RBC
 Portefeuille prudence élevée choix mondial RBC
 Portefeuille prudence choix mondial RBC
 Portefeuille équilibré choix mondial RBC
 Portefeuille croissance choix mondial RBC
 Portefeuille toutes actions choix mondial RBC
 Solution de revenu de retraite RBC
 Portefeuille de retraite 2020 RBC
 Portefeuille de retraite 2025 RBC
 Portefeuille de retraite 2030 RBC
 Portefeuille de retraite 2035 RBC
 Portefeuille de retraite 2040 RBC
 Portefeuille de retraite 2045 RBC
 Portefeuille de retraite 2050 RBC
 Portefeuille de retraite 2055 RBC
 Portefeuille de retraite 2060 RBC
 Fonds d'éducation Objectif 2025 RBC
 Fonds d'éducation Objectif 2030 RBC
 Fonds d'éducation Objectif 2035 RBC
 Fonds d'éducation Objectif 2040 RBC
 Fonds canadien de dividendes RBC
 Fonds d'actions canadiennes RBC
 Fonds d'actions canadiennes Vision RBC
 Fonds d'actions canadiennes QUBE RBC
 Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité sans combustibles fossiles Vision QUBE RBC
 Fonds tendance d'actions canadiennes RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions canadiennes RBC
 Fonds indiciel canadien RBC
 Fonds d'actions canadiennes O'Shaughnessy RBC
 Fonds d'actions 100 % canadiennes O'Shaughnessy RBC
 Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC
 Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC
 Fonds de ressources de sociétés canadiennes à petite et moyenne capitalisation RBC
 Fonds nord-américain de valeur RBC
 Fonds nord-américain de croissance RBC
 Fonds américain de dividendes RBC
 Fonds américain de dividendes neutre en devises RBC
 Fonds d'actions américaines RBC
 Fonds neutre en devises d'actions américaines RBC
 Fonds d'actions américaines QUBE RBC
 Fonds d'actions américaines à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds d'actions américaines à faible volatilité neutre en devises QUBE RBC
 Fonds de valeur d'actions américaines RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions américaines RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions américaines neutre en devises RBC (*auparavant, Fonds américain indiciel neutre en devises RBC*)
 Fonds indiciel américain RBC
 Fonds de valeur américain O'Shaughnessy RBC (Non couvert)
 Fonds de valeur américain O'Shaughnessy RBC
 Fonds d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC
 Fonds neutre en devises d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC
 Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à moyenne capitalisation RBC
 Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC
 Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC
 Fonds de croissance américain O'Shaughnessy RBC
 Fonds de croissance américain O'Shaughnessy RBC II
 Fonds de sciences biologiques et de technologie RBC

Fonds international de croissance de dividendes RBC
 Fonds d'actions internationales RBC
 Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions internationales neutre en devises RBC (*auparavant, Fonds international indiciel neutre en devises RBC*)
 Fonds d'actions internationales O'Shaughnessy RBC
 Fonds d'actions européennes RBC
 Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC
 Fonds d'actions asiatiques RBC
 Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
 Fonds d'actions chinoises RBC
 Fonds d'actions japonaises RBC
 Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds de dividendes de marchés émergents RBC
 Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
 Fonds d'actions mondiales RBC
 Fonds d'actions mondiales Vision RBC
 Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC
 Fonds leaders d'actions mondiales RBC
 Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC
 Fonds d'actions mondiales QUBE RBC
 Fonds d'actions mondiales à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds d'actions mondiales à faible volatilité neutre en devises QUBE RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions mondiales RBC
 Fonds mondial d'actions O'Shaughnessy RBC
 Fonds d'actions Monde tous les pays à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds mondial d'énergie RBC
 Fonds mondial de métaux précieux RBC
 Fonds mondial de ressources RBC
 Fonds mondial de technologie RBC

PORTEFEUILLES PRIVÉS RBC

Portefeuille privé de revenu à court terme RBC
 Portefeuille privé de revenu RBC
 Portefeuille privé de dividendes canadiens RBC
 Portefeuille privé fondamental d'actions canadiennes RBC
 Portefeuille privé d'actions canadiennes RBC
 Portefeuille privé d'actions de valeur de sociétés américaines à grande capitalisation RBC
 Portefeuille privé d'actions de valeur de sociétés américaines à grande capitalisation neutre en devises RBC
 Portefeuille privé d'actions américaines de croissance RBC
 Portefeuille privé d'actions de base de sociétés américaines à grande capitalisation RBC
 Portefeuille privé d'actions de base de sociétés américaines à grande capitalisation neutre en devises RBC
 Portefeuille privé de sociétés américaines à petite capitalisation RBC
 Portefeuille privé d'actions EAEO RBC
 Portefeuille privé d'actions outre-mer RBC
 Portefeuille privé d'actions mondiales de croissance RBC
 Portefeuille privé d'actions mondiales RBC

FONDS ALTERNATIFS RBC

Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)

FONDS PH&N

Fonds de marché monétaire canadien Phillips, Hager & North
 Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North

FONDS PH&N (suite)

Fonds d'hypothèques et d'obligations à court terme
Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations à rendement global
Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations indexées sur l'inflation
Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations à rendement élevé
Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations à long terme indexées
sur l'inflation Phillips, Hager & North
Fonds à revenu mensuel Phillips, Hager & North
Fonds équilibré Phillips, Hager & North
Fonds à revenu de dividendes Phillips, Hager & North
Fonds d'actions canadiennes Phillips, Hager & North
Fonds de valeur d'actions canadiennes
Phillips, Hager & North
Fonds de revenu d'actions prudent Phillips, Hager & North

Fonds sous-jacent d'actions canadiennes
Phillips, Hager & North
Fonds sous-jacent d'actions canadiennes II
Phillips, Hager & North
Fonds de croissance canadien Phillips, Hager & North
Fonds à revenu canadien Phillips, Hager & North
Fonds Vintage Phillips, Hager & North
Fonds au flottant faible Phillips, Hager & North
Fonds à revenu de dividendes américain
Phillips, Hager & North
Fonds d'actions américaines multistyle toutes
capitalisations Phillips, Hager & North
Fonds d'actions américaines Phillips, Hager & North
Fonds d'actions américaines avec couverture
de change Phillips, Hager & North
Fonds de croissance américain Phillips, Hager & North
Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
Fonds d'actions outre-mer avec couverture
de change Phillips, Hager & North
Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

Fonds de retraite CIBLE 2015 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2020 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2025 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2030 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2035 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2040 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2045 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2050 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2055 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2060 Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite prudent Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite équilibré Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite de croissance
Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite d'actions canadiennes
Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite d'actions canadiennes plus
Phillips, Hager & North
(individuellement, le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers au 31 décembre 2022 de chaque Fonds, ci-joints, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chaque Fonds, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie aux dates et pour les périodes indiquées à la note 2, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chaque Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière à la date de clôture des périodes indiquées à la note 2;
- les états du résultat global pour les périodes indiquées à la note 2;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes indiquées à la note 2;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts pour les périodes indiquées à la note 2;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chaque Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations de chaque Fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds 2022 de chaque Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chaque Fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de chaque Fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chaque Fonds conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chaque Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque Fonds, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chaque Fonds prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chaque Fonds comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chaque Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chaque Fonds au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chaque Fonds, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 16 mars 2023



INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (en milliers de dollars)
**FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT GLOBAL
PHILLIPS, HAGER & NORTH**

Le 31 décembre 2022

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
FONDS SOUS-JACENTS				
Fonds d'obligations à rendement élevé Phillips, Hager & North, série O*	30 156 652	311 622	309 045	
Fonds d'obligations à rendement élevé RBC, série O*	3 620 943	35 913	33 338	
TOTAL DES FONDS SOUS-JACENTS		347 535	342 383	3,5

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS				
OBLIGATIONS CANADIENNES				
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS				
407 International Inc, 4,220 %, 14 févr. 2028	14 475	14 471	14 159	
407 International Inc, 6,470 %, 27 juill. 2029	33 165	43 726	36 446	
407 International Inc, 3,140 %, 6 mars 2030	5 000	4 501	4 602	
407 International Inc, 4,450 %, 14 août 2031	9 925	9 922	9 512	
407 International Inc, 2,590 %, 25 mai 2032	19 235	20 663	16 289	
407 International Inc, 5,750 %, 14 févr. 2036	5 943	5 963	6 188	
407 International Inc, 3,650 %, 8 sept. 2044	1 110	1 231	920	
Access Health Abbotsford Ltd, 6,242 %, 7 mars 2038	7 572	8 309	8 125	
Access Justice Durham Ltd, 5,015 %, 31 août 2039	10 794	11 783	10 702	
Access Prairies Partnership, 4,232 %, 1 ^{er} mars 2048	5 407	5 484	4 709	
Access Roads Edmonton Ltd, 5,812 %, 30 sept. 2037	787	802	818	
Access Roads Edmonton Ltd, 5,669 %, 30 sept. 2037	8 368	8 940	8 611	
Aéroports de Montréal, 6,950 %, 16 avr. 2032	5 792	7 461	6 328	
Aéroports de Montréal, 6,550 %, 11 oct. 2033	130	143	147	
Aéroports de Montréal, 6,611 %, 11 oct. 2033	18 878	22 372	20 455	
Aéroports de Montréal, 5,170 %, 17 sept. 2035	2 570	3 371	2 619	
Aéroports de Montréal, 5,670 %, 16 oct. 2037	5 651	7 737	6 074	
Aéroports de Montréal, 3,919 %, 26 sept. 2042	4 795	5 583	4 189	
Aéroports de Montréal, 3,918 %, 12 juin 2045	3 415	3 739	2 950	
AHV Access Health Vancouver Ltd, 6,233 %, 31 juill. 2036	782	815	831	
Alberta Powerline LP, 3,340 %, 1 ^{er} juin 2032	35 349	36 559	32 787	
Alberta Powerline LP, 3,351 %, 1 ^{er} sept. 2032	27 490	28 057	25 509	
Alectra Inc, 1,751 %, 11 févr. 2031	4 455	4 455	3 612	
Alectra Inc, 2,488 %, 17 mai 2027	4 090	4 089	3 783	
Alectra Inc, 3,239 %, 21 nov. 2024	3 000	2 921	2 910	
AltaLink LP, 1,509 %, 11 sept. 2030	7 800	7 789	6 277	
AltaLink LP, 4,692 %, 28 nov. 2032	6 765	6 765	6 771	
Arrow Lakes Power Corp, 5,516 %, 5 avr. 2041	2 781	3 716	2 906	
Banque de Montréal, 4,309 %, 1 ^{er} juin 2027	5 305	5 231	5 172	
Banque de Montréal, 4,709 %, 7 déc. 2027	58 165	58 165	57 420	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,380 %, 1 ^{er} mai 2023	66 720	67 795	66 131	
BCI QuadReal Realty, 1,680 %, 3 mars 2025	3 660	3 395	3 416	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 3,350 %, 12 mars 2025	25 000	24 014	24 156	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 3,800 %, 21 août 2028	895	974	848	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 5,850 %, 10 nov. 2032	30 765	30 694	32 191	
BHP Billiton Finance Ltd, 3,230 %, 15 mai 2023	1 395	1 424	1 385	
Bridging North America GP, 4,023 %, 31 mai 2038	17 495	17 195	15 491	
Bridging North America GP, 4,341 %, 31 août 2053	5 807	6 264	4 725	
Brookfield Finance II Inc, 5,431 %, 14 déc. 2032	31 315	31 315	30 704	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 5,616 %, 14 nov. 2027	9 620	9 620	9 773	
Brookfield Property Finance ULC, 4,346 %, 3 juill. 2023	9 000	9 144	8 905	
Brookfield Property Finance ULC, 4,300 %, 1 ^{er} mars 2024	43 095	43 098	41 986	



Le 31 décembre 2022

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Brookfield Property Finance ULC, 3,926 %, 24 août 2025	23 090	23 155	21 668	
Brookfield Property Finance ULC, 4,000 %, 30 sept. 2026	1 120	1 128	1 024	
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,752 %, 2 juin 2025	10 000	9 647	9 696	
Brookfield Renewable Partners ULC, 4,250 %, 15 janv. 2029	15 498	16 495	14 912	
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,380 %, 15 janv. 2030	6 345	6 106	5 712	
Brookfield Renewable Partners ULC, 5,880 %, 9 nov. 2032	14 885	14 876	15 496	
Brookfield Renewable Partners ULC, 4,290 %, 5 nov. 2049	488	584	407	
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,330 %, 13 août 2050	12 360	12 375	8 607	
Bruce Power LP, 3,969 %, 23 juin 2026	75 570	79 637	73 382	
Bruce Power LP, 2,680 %, 21 déc. 2028	48 380	46 310	42 968	
Bruce Power LP, 4,010 %, 21 juin 2029	12 470	12 514	11 834	
Bruce Power LP, 4,000 %, 21 juin 2030	9 645	9 722	9 017	
Bruce Power LP, 4,132 %, 21 juin 2033	3 185	3 194	2 913	
Calgary Airport Authority, 3,454 %, 7 oct. 2041	9 450	9 450	7 744	
Calgary Glycol Facilities Corp, 3,257 %, 29 oct. 2058	3 570	3 570	2 663	
Corporation Cameco, 4,190 %, 24 juin 2024	25 885	26 174	25 395	
Corporation Cameco, 2,950 %, 21 oct. 2027	25 430	25 572	23 032	
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 1,589 %, 24 nov. 2023	18 686	18 680	18 133	
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 2,540 %, 28 févr. 2028	20 056	19 560	18 033	
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 3,150 %, 13 mars 2029	6 050	5 483	5 514	
Canadian Utilities Ltd, 4,851 %, 3 juin 2052	9 350	9 381	9 013	
Capital City Link General Partnership, 4,386 %, 31 mars 2046	668	773	608	
CBHP LP, 2,393 %, 27 août 2029	7 145	7 145	6 461	
CBHP LP, 3,000 %, 27 mai 2053	15 360	15 360	10 850	
Ville de Toronto, 4,400 %, 14 déc. 2042	8 044	8 024	7 774	
Clover LP, 4,216 %, 30 juin 2034	8 278	8 278	7 890	
Connect Six GP, 6,112 %, 30 nov. 2046	7 100	7 100	7 241	
Connect Six GP, 6,206 %, 30 nov. 2060	4 385	4 385	4 481	
CU Inc., 9,400 %, 1 ^{er} mai 2023	752	975	761	
CU Inc., 6,215 %, 6 mars 2024	9 310	11 575	9 415	
CU Inc., 5,563 %, 26 mai 2028	2 125	2 734	2 209	
CU Inc., 5,580 %, 26 mai 2038	2 535	3 334	2 678	
CU Inc., 4,543 %, 24 oct. 2041	3 625	4 682	3 425	
CU Inc., 3,805 %, 10 sept. 2042	6 714	6 565	5 720	
CU Inc., 4,085 %, 2 sept. 2044	7 415	8 788	6 531	
CU Inc., 3,763 %, 19 nov. 2046	1 915	2 037	1 586	
CU Inc., 4,947 %, 18 nov. 2050	5 022	6 302	5 042	
CU Inc., 4,558 %, 7 nov. 2053	676	743	631	
DP World Canada Investment Inc, 3,536 %, 8 nov. 2041	11 615	11 615	9 548	
Dufferin Wind Power Inc, 4,317 %, 30 nov. 2033	3 553	3 588	3 309	
Edmonton Regional Airports Authority, 3,715 %, 20 mai 2051	7 274	7 274	5 943	
E-L Financial Corp Ltd, 4,000 %, 22 juin 2050	710	732	546	
Ellisdon Infrastructure RIH General Partnership, 3,930 %, 31 oct. 2038	4 780	4 780	4 196	
Enbridge Gas Inc, 6,050 %, 5 juill. 2023	1 052	1 201	1 055	
Enbridge Gas Inc, 3,310 %, 11 sept. 2025	4 435	4 368	4 275	
Enbridge Gas Inc, 8,650 %, 10 nov. 2025	7 905	10 867	8 643	
Enbridge Gas Inc, 2,500 %, 5 août 2026	14 244	14 497	13 245	
Enbridge Gas Inc, 6,650 %, 3 nov. 2027	12 284	15 546	13 295	
Enbridge Gas Inc, 2,880 %, 22 nov. 2027	25 084	25 628	23 325	
Enbridge Gas Inc, 6,100 %, 19 mai 2028	1 940	2 456	2 061	
Enbridge Gas Inc, 6,900 %, 15 nov. 2032	10 287	13 272	11 750	
Enbridge Gas Inc, 6,160 %, 16 déc. 2033	1 095	1 476	1 194	
Enbridge Gas Inc, 5,460 %, 11 sept. 2036	5 280	6 745	5 473	
Enbridge Inc, 3,940 %, 30 juin 2023	32 600	32 424	32 375	
Enbridge Inc, 3,200 %, 8 juin 2027	4 995	4 561	4 640	
Enbridge Inc, 7,220 %, 24 juill. 2030	3 446	3 634	3 704	
Enbridge Inc, 6,100 %, 9 nov. 2032	47 165	47 151	49 625	



Le 31 décembre 2022

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Enbridge Inc, 3,100 %, 21 sept. 2033	12 760	10 044	10 345	
Pipelines Enbridge Inc., 6,350 %, 17 nov. 2023	1 585	1 895	1 590	
Pipelines Enbridge Inc., 8,200 %, 15 févr. 2024	22 000	30 969	22 554	
Pipelines Enbridge Inc., 3,450 %, 29 sept. 2025	21 939	22 356	21 089	
Pipelines Enbridge Inc., 6,050 %, 12 févr. 2029	4 535	5 838	4 660	
Pipelines Enbridge Inc., 3,520 %, 22 févr. 2029	4 080	3 873	3 766	
Pipelines Enbridge Inc., 6,500 %, 11 juin 2029	1 200	1 619	1 262	
Enbridge Southern Lights LP, 4,014 %, 30 juin 2040	11 347	10 848	10 322	
Énergir Inc, 2,100 %, 16 avr. 2027	7 585	7 680	6 911	
Énergir Inc, 7,050 %, 30 oct. 2030	14 160	20 541	16 127	
ENMAX Corp, 3,331 %, 2 juin 2025	21 545	21 454	20 526	
ENMAX Corp, 3,836 %, 5 juin 2028	16 102	15 404	14 990	
ENMAX Corp, 3,876 %, 18 oct. 2029	14 795	14 142	13 509	
Enwave Energy Corp, 3,943 %, 7 déc. 2037	6 470	6 470	5 532	
EPCOR Utilities Inc, 6,650 %, 15 avr. 2038	1 660	2 438	1 954	
Fair Hydro Trust, 3,357 %, 15 mai 2033	11 380	11 488	10 418	
Fair Hydro Trust, 3,520 %, 15 mai 2038	8 750	8 750	7 720	
Fengate PCL Progress Partners Mbr LP, 2,501 %, 31 juill. 2038	6 450	5 794	5 250	
Fengate PCL Progress Partners Mbr LP, 3,045 %, 31 janv. 2054	2 040	2 029	1 287	
Fortis Inc/Canada, 2,180 %, 15 mai 2028	32 013	31 379	28 060	
Fortis Inc/Canada, 4,431 %, 31 mai 2029	31 660	31 707	30 799	
FortisAlberta Inc, 6,220 %, 31 oct. 2034	3 818	5 590	4 207	
FortisBC Inc, 5,600 %, 9 nov. 2035	2 165	2 702	2 244	
FortisBC Inc, 6,100 %, 2 juin 2039	16 806	22 669	18 509	
FortisBC Inc, 4,000 %, 28 oct. 2044	2 779	3 002	2 354	
Grand Renewable Solar LP, 3,926 %, 31 janv. 2035	10 337	10 124	9 568	
Great Lakes Power Holdings LP/Canada Atlantis Hydro Holding LP/Algoma Hydro Hold, 5,132 %, 30 nov. 2029	21 285	21 285	20 957	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,450 %, 3 déc. 2027	28 097	37 163	30 244	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 1,540 %, 3 mai 2028	25 697	22 894	22 299	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,450 %, 30 juill. 2029	1 391	1 717	1 459	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 7,050 %, 12 juin 2030	13 816	15 640	15 718	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 7,100 %, 4 juin 2031	14 407	20 296	16 630	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,980 %, 15 oct. 2032	8 786	12 668	10 220	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 3,260 %, 1 ^{er} juin 2037	14 660	15 254	12 239	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 2,750 %, 17 oct. 2039	12 750	12 660	9 664	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 5,630 %, 7 juin 2040	2 715	3 663	2 952	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 5,300 %, 25 févr. 2041	2 845	3 480	2 985	
H2O Power LP, 3,310 %, 30 nov. 2029	22 699	22 780	20 776	
Collectif Santé Montréal S.E.C., 6,721 %, 30 sept. 2049	12 431	17 336	13 369	
Hospital Infrastructure Partners NOH Partnership, 5,439 %, 31 janv. 2045	5 717	6 890	5 712	
Hydro One Inc, 2,540 %, 5 avr. 2024	30 729	31 839	29 817	
Hydro One Inc, 2,970 %, 26 juin 2025	272	274	262	
Hydro One Inc, 4,910 %, 27 janv. 2028	41 565	41 671	42 443	
Hydro One Inc, 3,020 %, 5 avr. 2029	46 587	49 614	43 030	
Hydro One Inc, 2,160 %, 28 févr. 2030	17 330	17 794	14 895	
Hydro One Inc, 7,350 %, 3 juin 2030	5 592	6 453	6 443	
Hydro One Inc, 1,690 %, 16 janv. 2031	26 370	24 270	21 357	
Hydro One Inc, 6,930 %, 1 ^{er} juin 2032	12 110	16 510	13 923	
Hydro One Inc, 6,350 %, 31 janv. 2034	3 867	5 139	4 324	
Hydro One Inc, 5,360 %, 20 mai 2036	4 011	5 048	4 172	
Hydro One Inc, 4,890 %, 13 mars 2037	21 000	23 075	20 896	
Hydro One Inc, 6,030 %, 3 mars 2039	12 700	17 665	14 236	
Hydro One Inc, 5,490 %, 16 juill. 2040	12 535	12 946	13 359	
Hydro One Inc, 6,590 %, 22 avr. 2043	2 510	3 614	3 020	
Hydro One Inc, 4,590 %, 9 oct. 2043	6 300	5 834	6 021	
Hydro One Inc, 4,170 %, 6 juin 2044	3 870	4 136	3 490	



Le 31 décembre 2022

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Hydro One Inc, 3,910 %, 23 févr. 2046	1 985	2 180	1 709	
Hydro One Inc, 5,000 %, 19 oct. 2046	909	1 148	920	
Hydro One Inc, 3,720 %, 18 nov. 2047	640	775	532	
Hydro One Inc, 3,790 %, 31 juill. 2062	742	773	596	
Hydro One Ltd, 1,410 %, 15 oct. 2027	18 610	18 446	16 161	
Société de portefeuille Hydro Ottawa inc., 2,614 %, 3 févr. 2025	13 733	13 805	13 094	
InPower BC General Partnership, 4,471 %, 31 mars 2033	11 298	11 031	10 905	
Inter Pipeline Ltd/AB, 3,484 %, 16 déc. 2026	1 000	944	933	
Inter Pipeline Ltd., 5,760 %, 17 févr. 2028	30 745	30 743	31 135	
John Deere Financial Inc, 2,310 %, 20 juin 2025	3 685	3 684	3 471	
Keyera Corp, 3,959 %, 29 mai 2030	4 715	4 149	4 266	
Kingston Solar LP, 3,571 %, 31 juill. 2035	16 550	16 066	14 981	
Gestion Énergie La Lièvre s.e.c., 4,046 %, 31 déc. 2061	25 375	25 375	19 460	
Les Compagnies Loblaw Limitée, 6,850 %, 1 ^{er} mars 2032	1 425	1 534	1 566	
Les Compagnies Loblaw Limitée, 5,008 %, 13 sept. 2032	11 860	11 879	11 780	
Lower Mattagami Energy LP, 3,416 %, 20 juin 2024	5 000	5 311	4 893	
Lower Mattagami Energy LP, 2,307 %, 21 oct. 2026	2 109	2 000	1 949	
Lower Mattagami Energy LP, 2,433 %, 14 mai 2031	9 370	9 370	8 005	
Lower Mattagami Energy LP, 4,854 %, 31 oct. 2033	8 465	8 473	8 563	
Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd, 4,940 %, 30 juin 2023	3 605	3 616	3 582	
Melancthon Wolfe Wind LP, 3,834 %, 31 déc. 2028	6 429	6 429	6 032	
Mobilinx Hurontario GP, 3,276 %, 31 mai 2039	12 475	11 225	10 308	
Mobilinx Hurontario GP, 3,642 %, 31 mai 2054	4 410	4 410	3 119	
Mosaic Transit Partners GP, 4,111 %, 28 févr. 2038	5 175	5 175	4 710	
Mosaic Transit Partners GP, 4,470 %, 28 févr. 2053	3 205	3 205	2 640	
Mountain View Partners GP, 3,974 %, 31 mars 2051	6 842	6 842	5 513	
MPT Finco Inc, 3,457 %, 30 nov. 2029	46 389	46 428	41 869	
New Brunswick F-M Project Co Inc, 6,470 %, 30 nov. 2027	690	724	712	
Newfoundland Power Inc, 7,520 %, 1 ^{er} nov. 2032	3 081	3 513	3 505	
North Battleford Power LP, 4,958 %, 31 déc. 2032	14 811	16 477	14 718	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co Ltd, 3,200 %, 22 juill. 2024	3 000	2 926	2 915	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co Ltd, 3,200 %, 24 avr. 2026	23 026	24 018	21 893	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co Ltd, 4,250 %, 1 ^{er} juin 2029	13 385	13 115	12 959	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co Ltd, 2,800 %, 1 ^{er} juin 2031	8 240	8 225	7 023	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co Ltd, 3,650 %, 1 ^{er} juin 2035	9 955	10 441	8 558	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co Ltd, 4,750 %, 1 ^{er} juin 2037	13 287	13 636	12 650	
Northland Power Solar Finance One LP, 4,397 %, 30 juin 2032	3 883	3 819	3 727	
Northwestern Hydro Acquisition Co Inc, 3,985 %, 31 déc. 2034	10 495	10 495	9 236	
Northwestern Hydro Acquisition Co II LP, 3,877 %, 31 déc. 2036	10 300	10 300	8 857	
Northwestern Hydro Acquisition Co III LP, 3,940 %, 31 déc. 2038	13 837	14 297	11 737	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc, 3,742 %, 31 déc. 2032	11 563	11 593	10 599	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc, 3,750 %, 31 mars 2033	8 215	8 215	7 548	
NOVA Gas Transmission Ltd, 9,900 %, 16 déc. 2024	1 531	2 091	1 640	
NOVA Gas Transmission Ltd, 8,900 %, 27 mai 2025	804	863	865	
NOVA Gas Transmission Ltd, 8,875 %, 27 mai 2026	2 375	3 388	2 603	
NOVA Gas Transmission Ltd, 6,590 %, 1 ^{er} déc. 2027	2 400	2 510	2 495	
Nova Scotia Power Inc, 8,850 %, 19 mai 2025	9 812	14 356	10 510	
Nova Scotia Power Inc, 6,280 %, 9 avr. 2029	15 898	19 324	16 485	
Corporation immobilière OMERS, 5,381 %, 14 nov. 2028	27 310	27 310	28 081	
Ontario Power Generation Inc, 2,893 %, 8 avr. 2025	2 165	2 315	2 079	
Ontario Power Generation Inc, 1,170 %, 22 avr. 2026	15 180	15 097	13 542	
Ontario Power Generation Inc, 3,315 %, 4 oct. 2027	46 350	47 922	43 894	
Ontario Power Generation Inc, 2,977 %, 13 sept. 2029	23 500	22 588	21 252	
Ontario Power Generation Inc, 3,215 %, 8 avr. 2030	38 830	40 740	35 203	
Ontario Power Generation Inc, 4,248 %, 18 janv. 2049	17 455	18 186	15 430	
Ornge Issuer Trust, 5,727 %, 11 juin 2034	1 177	1 336	1 216	
Pembina Pipeline Corp, 2,560 %, 1 ^{er} juin 2023	43 349	44 741	42 869	
Pembina Pipeline Corp, 4,240 %, 15 juin 2027	2 890	2 747	2 797	



Le 31 décembre 2022

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Plenary Health North Bay Finco Inc, 5,182 %	7 473	8 084	7 319	
Plenary Health Care Partnerships Humber LP, 4,895 %, 31 mai 2039	250	247	244	
Plenary Properties LTAP LP, 6,288 %, 31 janv. 2044	4 800	6 542	5 214	
Power Corporation du Canada, 8,570 %, 22 avr. 2039	111	193	147	
Corporation Financière Power, 6,900 %, 11 mars 2033	45	63	50	
Province d'Ontario, 1,750 %, 8 sept. 2025	17 883	16 716	16 849	
Province d'Ontario, 3,750 %, 2 déc. 2053	21 351	20 076	19 594	
Province de Québec, 1,500 %, 1 ^{er} sept. 2031	22 049	17 719	18 045	
Province de Québec, 3,250 %, 1 ^{er} sept. 2032	243 583	232 278	228 578	
Province de Québec, 4,400 %, 1 ^{er} déc. 2055	177 023	185 731	183 350	
PSS Generating Station LP, 4,795 %, 24 oct. 2067	7 120	7 120	6 510	
Ridley Grain Ltd, 5,227 %, 1 ^{er} août 2024	3 680	3 680	3 604	
Rogers Communications Inc, 3,750 %, 15 avr. 2029	42 630	42 584	39 422	
Rogers Communications Inc, 4,250 %, 15 avr. 2032	31 125	31 121	28 394	
Banque Royale du Canada, 3,296 %, 26 sept. 2023*	8 335	8 415	8 225	
Banque Royale du Canada, 3,369 %, 29 sept. 2025*	64 715	64 348	62 030	
Sea To Sky Highway Investment LP, 2,629 %, 31 août 2030	259	269	234	
SEC LP & Arci Ltd, 5,188 %, 29 août 2033	6 038	6 302	5 809	
SGTP Highway Bypass LP, 4,105 %, 31 janv. 2045	1 592	1 821	1 420	
Sinai Health System/Canada, 3,209 %, 8 avr. 2060	6 685	6 685	4 878	
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc, 6,632 %, 30 juin 2044	1 734	2 272	1 930	
Spy Hill Power LP, 4,140 %, 31 mars 2036	1 335	1 406	1 253	
Teranet Holdings LP, 3,544 %, 11 juin 2025	9 330	9 330	8 917	
Teranet Holdings LP, 3,719 %, 23 févr. 2029	21 570	21 570	19 583	
Thomson Reuters Corp, 2,239 %, 14 mai 2025	11 596	10 750	10 912	
Toronto Hydro Corp, 2,910 %, 10 avr. 2023	1 380	1 416	1 373	
La Banque Toronto-Dominion, 2,496 %, 2 déc. 2024	6 395	6 395	6 094	
La Banque Toronto-Dominion, 2,667 %, 9 sept. 2025	152 055	150 174	143 170	
La Banque Toronto-Dominion, 4,210 %, 1 ^{er} juin 2027	3 870	3 810	3 760	
La Banque Toronto-Dominion, 4,680 %, 8 janv. 2029	37 625	37 625	37 061	
TransAlta OCP LP, 4,509 %, 5 août 2030	21 555	21 555	20 309	
TransCanada PipeLines Ltd, 7,310 %, 15 janv. 2027	3 300	4 133	3 514	
TransCanada PipeLines Ltd, 3,800 %, 5 avr. 2027	11 050	10 269	10 545	
TransCanada PipeLines Ltd, 6,280 %, 26 mai 2028	3 150	3 555	3 272	
TransCanada PipeLines Ltd, 7,340 %, 18 juill. 2028	5 617	7 165	6 124	
TransCanada PipeLines Ltd, 6,890 %, 7 août 2028	5 150	6 350	5 531	
TransCanada PipeLines Ltd, 6,500 %, 9 déc. 2030	1 819	2 338	1 880	
TransCanada PipeLines Ltd, 8,200 %, 15 août 2031	2 450	3 718	2 857	
TransEd Partners GP, 3,951 %, 30 sept. 2050	27 401	24 174	20 423	
Trillium Windpower LP, 5,803 %, 15 févr. 2033	7 262	8 100	7 409	
TriSummit Utilities Inc, 3,150 %, 6 avr. 2026	4 455	4 856	4 194	
TriSummit Utilities Inc, 3,130 %, 7 avr. 2027	15 590	15 594	14 427	
Unity Health Toronto, 3,308 %, 1 ^{er} juin 2061	4 835	4 835	3 566	
Vancouver Airport Fuel Facilities Corp, 2,168 %, 23 juin 2025	13 290	13 166	12 392	
Administration de l'aéroport international de Vancouver, 7,425 %, 7 déc. 2026	4 636	6 420	5 095	
Administration de l'aéroport international de Vancouver, 1,760 %, 20 sept. 2030	12 330	11 889	10 204	
Vancouver Airport Fuel Facilities Corp, 3,653 %, 20 mars 2051	3 905	3 905	3 186	
Westcoast Energy Inc, 8,850 %, 21 juill. 2025	18 805	25 164	20 262	
Westcoast Energy Inc, 3,770 %, 8 déc. 2025	38 600	42 839	37 167	
Westcoast Energy Inc, 6,750 %, 15 déc. 2027	2 975	3 831	3 134	
Administration aéroportuaire de Winnipeg Inc, 3,039 %, 14 avr. 2023	1 740	1 737	1 729	
Administration aéroportuaire de Winnipeg Inc, 5,205 %, 28 sept. 2040	4 086	4 887	4 029	
Administration aéroportuaire de Winnipeg Inc, 6,102 %, 20 nov. 2040	9 411	10 129	9 575	
Administration aéroportuaire de Winnipeg Inc, 3,659 %, 30 sept. 2047	3 945	3 945	3 048	
Administration aéroportuaire de Winnipeg Inc, 3,040 %, 3 févr. 2051	2 375	2 375	1 586	
		3 868 331	3 562 382	36,1



Le 31 décembre 2022

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS FÉDÉRALES				
Obligations du gouvernement du Canada, 2,250 %, 1 ^{er} mars 2024	375	370	366	
Obligations du gouvernement du Canada, 3,000 %, 1 ^{er} nov. 2024	186 089	184 242	182 661	
Obligations du gouvernement du Canada, 3,750 %, 1 ^{er} févr. 2025	538 342	537 705	535 601	
Obligations du gouvernement du Canada, 1,250 %, 1 ^{er} mars 2025	13 530	12 757	12 790	
Obligations du gouvernement du Canada, 0,500 %, 1 ^{er} sept. 2025	114 633	104 753	105 090	
Obligations du gouvernement du Canada, 0,250 %, 1 ^{er} mars 2026	13 265	11 919	11 910	
Obligations du gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} juin 2026	33 222	30 816	31 030	
Obligations du gouvernement du Canada, 1,000 %, 1 ^{er} sept. 2026	82 630	81 704	75 362	
Obligations du gouvernement du Canada, 1,000 %, 1 ^{er} juin 2027	7 682	7 063	6 953	
Obligations du gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} sept. 2027	398 723	389 505	387 402	
Obligations du gouvernement du Canada, 3,500 %, 1 ^{er} mars 2028	141 759	145 684	142 509	
Obligations du gouvernement du Canada, 2,000 %, 1 ^{er} juin 2028	1	1	1	
Obligations du gouvernement du Canada, 2,250 %, 1 ^{er} juin 2029	18 875	18 303	17 773	
Obligations du gouvernement du Canada, 1,250 %, 1 ^{er} juin 2030	13 958	12 274	12 102	
Obligations du gouvernement du Canada, 2,500 %, 1 ^{er} déc. 2032	183 307	175 030	171 011	
Obligations du gouvernement du Canada, 5,750 %, 1 ^{er} juin 2033	1 160	1 456	1 403	
Obligations du gouvernement du Canada, 1,750 %, 1 ^{er} déc. 2053	165 220	123 159	116 437	
Obligations du gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} déc. 2064	65 512	76 285	57 741	
Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, 4,688 %, 15 mai 2027	696	696	690	
		1 913 722	1 868 832	19,0
OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES				
Carleton University, 3,264 %, 5 juill. 2061	6 335	6 335	4 554	
Centre hospitalier de l'Université de Montréal, 4,448 %, 1 ^{er} oct. 2049	4 185	5 210	3 993	
Ville de Toronto, 5,342 %, 18 juill. 2027	1 702	1 958	1 744	
Ville de Vancouver, 2,300 %, 5 nov. 2031	2 070	2 069	1 800	
Université Concordia/Canada, 3,626 %, 10 févr. 2039	2 655	2 655	2 211	
Université Concordia/Canada, 6,550 %, 2 sept. 2042	2 585	4 156	3 126	
Université Concordia/Canada, 3,678 %, 10 févr. 2059	2 655	2 655	2 096	
Administration financière des Premières nations, 3,050 %, 1 ^{er} juin 2028	50 766	54 680	48 653	
Administration financière des Premières nations, 1,710 %, 16 juin 2030	53 569	51 161	45 612	
Administration financière des Premières nations, 2,850 %, 1 ^{er} juin 2032	34 734	34 693	31 318	
Hamilton Health Sciences Corp, 3,683 %, 17 janv. 2059	4 900	4 900	3 943	
Hospital for Sick Children, 5,217 %, 16 déc. 2049	2 519	2 861	2 684	
Huron University College, 5,500 %, 30 avr. 2042	17 395	17 395	15 426	
Centre universitaire de santé McGill, 5,360 %, 31 déc. 2043	476	730	511	
Université McGill, 3,975 %, 29 janv. 2056	120	141	103	
McMaster University, 3,255 %, 17 juin 2051	5 260	5 260	3 947	
McMaster University, 6,150 %, 7 oct. 2052	3 480	5 530	4 215	
McMaster University, 4,105 %, 26 nov. 2065	1 235	1 357	1 061	
McMaster University, 3,405 %, 17 juin 2071	6 840	6 840	4 999	
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario, 8,500 %, 26 mai 2025	36 027	55 102	39 533	
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario, 9,000 %, 26 mai 2025	7 007	10 759	7 770	
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario, 8,250 %, 22 juin 2026	40 915	60 023	46 411	
Ontario School Boards Financing Corp, 7,200 %, 9 juin 2025	622	719	641	
Ontario School Boards Financing Corp, 6,550 %, 19 oct. 2026	1 314	1 544	1 356	
Ontario School Boards Financing Corp, 5,900 %, 11 oct. 2027	9 943	11 723	10 231	
Ontario School Boards Financing Corp, 5,800 %, 7 nov. 2028	2 358	2 818	2 427	
Ontario School Boards Financing Corp, 5,483 %, 26 nov. 2029	16 574	18 960	17 092	
Ontario School Boards Financing Corp, 4,789 %, 8 août 2030	5 658	6 358	5 655	
Ontario School Boards Financing Corp, 5,070 %, 18 avr. 2031	6 117	7 003	6 211	
Ontario School Boards Financing Corp, 5,376 %, 25 juin 2032	14 297	16 927	14 894	
OPB Finance Trust, 2,950 %, 2 févr. 2026	8 840	9 277	8 494	
OPB Finance Trust, 2,980 %, 25 janv. 2027	12 330	12 775	11 740	
Province d'Alberta, 2,550 %, 1 ^{er} juin 2027	725	748	688	
Province d'Alberta, 2,900 %, 1 ^{er} déc. 2028	376	399	357	
Province d'Alberta, 3,450 %, 1 ^{er} déc. 2043	25 348	28 572	22 244	
Province d'Alberta, 3,300 %, 1 ^{er} déc. 2046	51 141	53 700	43 295	



Le 31 décembre 2022

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES (suite)				
Province d'Alberta, 3,100 %, 1 ^{er} juin 2050	139 915	147 995	113 405	
Province de la Colombie-Britannique, 1,550 %, 18 juin 2031	63 643	57 950	52 587	
Province de la Colombie-Britannique, 2,950 %, 18 juin 2050	8 615	7 933	6 806	
Province de la Colombie-Britannique, 2,750 %, 18 juin 2052	19 228	17 451	14 477	
Province du Manitoba, 2,550 %, 2 juin 2026	8 000	7 973	7 646	
Province du Manitoba, 4,050 %, 5 sept. 2045	12 874	15 029	12 135	
Province du Manitoba, 2,850 %, 5 sept. 2046	87 866	81 030	67 491	
Province du Nouveau-Brunswick, 4,800 %, 26 sept. 2039	14 500	18 915	15 141	
Province du Nouveau-Brunswick, 3,550 %, 3 juin 2043	12 176	12 445	10 730	
Province du Nouveau-Brunswick, 3,800 %, 14 août 2045	20 333	21 666	18 490	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 3,300 %, 17 oct. 2046	25 867	24 212	20 747	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 2,650 %, 17 oct. 2050	40 709	36 127	28 149	
Province d'Ontario, 2,600 %, 2 juin 2025	996	1 037	963	
Province d'Ontario, 2,900 %, 2 juin 2028	53 661	59 890	51 184	
Province d'Ontario, 2,700 %, 2 juin 2029	85 520	93 353	79 695	
Province d'Ontario, 2,050 %, 2 juin 2030	186 623	187 219	163 940	
Province d'Ontario, 1,350 %, 2 déc. 2030	67 613	61 379	55 617	
Province d'Ontario, 6,200 %, 2 juin 2031	69 611	98 112	80 392	
Province d'Ontario, 3,750 %, 2 juin 2032	192 371	192 079	188 017	
Province d'Ontario, 5,850 %, 8 mars 2033	14 321	18 544	16 343	
Province d'Ontario, 5,600 %, 2 juin 2035	135 130	185 297	153 037	
Province d'Ontario, 4,700 %, 2 juin 2037	37 016	46 583	38 613	
Province d'Ontario, 4,600 %, 2 juin 2039	162 610	212 153	167 595	
Province d'Ontario, 4,650 %, 2 juin 2041	3 722	4 241	3 862	
Province d'Ontario, 3,500 %, 2 juin 2043	200 311	214 975	177 466	
Province d'Ontario, 3,450 %, 2 juin 2045	54 893	60 821	47 920	
Province d'Ontario, 2,900 %, 2 déc. 2046	81 928	82 079	64 538	
Province d'Ontario, 2,900 %, 2 juin 2049	50 292	51 306	39 190	
Province d'Ontario, 2,650 %, 2 déc. 2050	85 122	75 951	62 676	
Province d'Ontario, 1,900 %, 2 déc. 2051	92 977	75 410	56 724	
Province de Québec, 3,750 %, 1 ^{er} sept. 2024	20 862	22 645	20 694	
Province de Québec, 2,750 %, 1 ^{er} sept. 2025	5 000	5 154	4 841	
Province de Québec, 8,500 %, 1 ^{er} avr. 2026	56 216	86 105	63 918	
Province de Québec, 2,500 %, 1 ^{er} sept. 2026	20 167	19 433	19 234	
Province de Québec, 2,750 %, 1 ^{er} sept. 2027	115 072	114 184	109 917	
Province de Québec, 2,750 %, 1 ^{er} sept. 2028	75 472	77 193	71 311	
Province de Québec, 2,300 %, 1 ^{er} sept. 2029	13 523	13 586	12 266	
Province de Québec, 1,900 %, 1 ^{er} sept. 2030	63 820	59 015	55 268	
Province de Québec, 6,250 %, 1 ^{er} juin 2032	80 429	118 223	94 080	
Province de Québec, 5,750 %, 1 ^{er} déc. 2036	2 135	2 930	2 469	
Province de Québec, 5,000 %, 1 ^{er} déc. 2041	4 000	5 453	4 343	
Province de Québec, 3,500 %, 1 ^{er} déc. 2045	67 030	84 795	59 061	
Province de Québec, 3,500 %, 1 ^{er} déc. 2048	36 480	45 817	31 943	
Province de Québec, 3,100 %, 1 ^{er} déc. 2051	127 720	147 858	103 530	
Province de Québec, 2,850 %, 1 ^{er} déc. 2053	763	559	584	
Province de la Saskatchewan, 2,650 %, 2 juin 2027	392	407	373	
Province de la Saskatchewan, 6,400 %, 5 sept. 2031	6 290	9 277	7 358	
Province de la Saskatchewan, 3,900 %, 2 juin 2045	16 193	19 617	15 116	
Province de la Saskatchewan, 2,750 %, 2 déc. 2046	23 792	23 150	18 138	
Province de la Saskatchewan, 3,300 %, 2 juin 2048	585	672	492	
Province de la Saskatchewan, 3,100 %, 2 juin 2050	45 316	49 360	36 591	
Queen's University, 6,100 %, 19 nov. 2032	7 752	10 114	8 622	
Queen's University, 2,889 %, 27 avr. 2060	3 250	3 250	2 150	
Trillium Health Partners Volunteers, 3,702 %, 20 déc. 2058	5 425	5 425	4 334	
University of British Columbia, 6,650 %, 1 ^{er} déc. 2031	9 982	13 239	11 443	
University of British Columbia, 4,817 %, 26 juill. 2035	1 586	1 967	1 599	
University of Guelph, 6,240 %, 10 oct. 2042	930	1 463	1 088	



Le 31 décembre 2022

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES (suite)				
Université d'Ottawa, 2,635 %, 13 févr. 2060	3 686	3 730	2 294	
University of Toronto, 6,780 %, 18 juill. 2031	6 711	9 013	7 702	
University of Toronto, 5,841 %, 15 déc. 2043	1 024	1 470	1 151	
University of Toronto, 4,937 %, 16 nov. 2045	2 960	3 765	2 993	
University of Toronto, 4,493 %, 13 déc. 2046	144	179	137	
Crédit VW Canada Inc., 2,850 %, 26 sept. 2024	3 000	2 884	2 876	
Crédit VW Canada Inc., 5,800 %, 17 nov. 2025	20 190	20 181	20 432	
Crédit VW Canada Inc., 5,860 %, 15 nov. 2027	3 335	3 334	3 412	
York Region District School Board, 5,095 %, 1 ^{er} juin 2031	1 762	2 058	1 809	
York Region District School Board, 5,098 %, 7 juin 2032	10 850	12 087	11 161	
York University, 6,480 %, 7 mars 2042	830	1 255	987	
York University, 3,394 %, 1 ^{er} avr. 2060	690	690	516	
		3 678 685	3 052 844	31,0
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES		9 460 738	8 484 058	86,1
OBLIGATIONS DU ROYAUME-UNI				
Heathrow Funding Ltd, 3,250 %, 21 mai 2025	29 988	30 375	28 581	
Heathrow Funding Ltd, 2,694 %, 13 oct. 2027	9 655	9 655	8 623	
Heathrow Funding Ltd, 3,400 %, 8 mars 2028	13 130	13 617	12 048	
Heathrow Funding Ltd, 3,782 %, 4 sept. 2030	10 410	9 213	9 314	
Heathrow Funding Ltd, 3,661 %, 13 janv. 2031	15 720	15 718	13 819	
Heathrow Funding Ltd, 3,726 %, 13 avr. 2033	14 625	15 127	12 359	
National Grid Electricity Transmission PLC, 2,301 %, 22 juin 2029	73 202	72 498	62 382	
National Grid Electricity Transmission PLC, 5,221 %, 16 sept. 2031	25 330	25 330	25 038	
		191 533	172 164	1,7
OBLIGATIONS AMÉRICAINES				
AT&T Inc, 4,000 %, 25 nov. 2025	40 238	42 128	39 197	
AT&T Inc, 4,850 %, 25 mai 2047	9 910	11 223	8 619	
AT&T Inc, 5,100 %, 25 nov. 2048	6 255	6 700	5 624	
Bank of America Corp, 3,301 %, 24 avr. 2024	10 585	10 976	10 515	
Bank of America Corp, 3,407 %, 20 sept. 2025	3 130	3 088	3 028	
Bank of America Corp, 3,515 %, 24 mars 2026	10 970	10 970	10 563	
Bank of America Corp, 3,615 %, 16 mars 2028	95 445	94 976	89 638	
New York Life Global Funding, 2,000 %, 17 avr. 2028	50 270	50 226	43 966	
Obligations du Trésor des États-Unis, 3,000 %, 15 août 2052	134 407	162 414	150 936	
Verizon Communications Inc, 2,375 %, 22 mars 2028	85 860	84 934	76 312	
		477 635	438 398	4,4
TOTAL DES OBLIGATIONS AMÉRICAINES		10 129 906	9 094 620	92,2
CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES[†]				
Assurées par la SCHL				
Créance hypothécaire, 7,950 %, 1 ^{er} janv. 2023	1 303	1 303	1 303	
Créance hypothécaire, 3,160 %, 5 sept. 2024	6 084	6 096	5 906	
		7 399	7 209	0,1
TOTAL DES CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES		7 399	7 209	0,1
PLACEMENTS À COURT TERME[‡]				
		350 314	350 317	3,6
TOTAL DES PLACEMENTS		10 835 154	9 794 529	99,4
GAIN LATENT SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE A)				
		–	1 245	–
TOTAL DU PORTEFEUILLE		10 835 154	9 795 774	99,4
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES				
			60 296	0,6
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			9 856 070	100,0



Le 31 décembre 2022

ANNEXE A

Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 167 480 CAD, vente 122 847 USD à 1,3532	15 mars 2023	1 245
TOTAL DES CONTRATS DE CHANGE		1 245

Toutes les contreparties ont une notation d'au moins A.

* Placement dans une partie liée (se reporter à la note 8 des notes annexes).

† Le fonds détient 2 créances hypothécaires, dont la juste valeur s'établit à 7 209 \$. Celles-ci sont garanties par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et ne sont pas remboursables par anticipation.

‡ Les placements à court terme, qui peuvent comprendre des bons du Trésor, des billets de trésorerie, des dépôts à terme et des billets à escompte, portent intérêt à des taux variant de 4,17 % à 4,95 % et viennent à échéance entre le 3 janvier 2023 et le 15 mars 2023.



États de la situation financière

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes annexes)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
Placements, à la juste valeur	9 794 529 \$	11 522 950 \$
Trésorerie	6 134	6 959
Montant à recevoir de courtiers	2 426	2 485
Souscriptions à recevoir	12 965	10 938
Marge à recevoir	10	10
Gain latent sur les contrats de change	1 245	–
Dividendes à recevoir, intérêts courus et autres éléments d'actif	62 715	47 034
TOTAL DE L'ACTIF	9 880 024	11 590 376
PASSIF		
Montant à payer à des courtiers	21 514	2 083
Rachats à payer	1 409	2 922
Créditeurs et charges à payer	1 031	1 265
TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	23 954	6 270
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (« VALEUR LIQUIDATIVE »)	9 856 070 \$	11 584 106 \$
Placements, au coût	10 835 154 \$	11 504 275 \$
VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	178 986 \$	254 305 \$
SÉRIE D	371 045 \$	541 879 \$
SÉRIE F	1 218 778 \$	1 394 748 \$
SÉRIE O	8 087 261 \$	9 393 174 \$
VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	10,08 \$	11,73 \$
SÉRIE D	10,08 \$	11,73 \$
SÉRIE F	10,09 \$	11,74 \$
SÉRIE O	10,02 \$	11,66 \$

États du résultat global

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2022	2021
REVENUS (se reporter à la note 3 des notes annexes)		
Intérêts à distribuer	327 184 \$	296 887 \$
Revenu tiré des fiducies de placement	16 631	20 888
Revenus (pertes) sur les instruments dérivés	(1 005)	–
Gain (perte) net réalisé sur les placements	(576 881)	(19 308)
Variation du gain (perte) latent sur les placements	(1 058 055)	(518 522)
TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	(1 292 126)	(220 055)
Gain (perte) net sur les soldes en devises	(1 088)	457
TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)	(1 088)	457
TOTAL DES REVENUS (PERTES)	(1 293 214)	(219 598)
CHARGES (se reporter aux notes annexes – renseignements propres au fonds)		
Frais de gestion	8 777	10 929
Frais d'administration	2 582	2 896
Frais liés au Comité d'examen indépendant	2	2
TPS/TVH	1 178	1 408
TOTAL DES CHARGES	12 539	15 235
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	(1 305 753) \$	(234 833) \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	(28 894) \$	(9 774) \$
SÉRIE D	(58 989) \$	(16 676) \$
SÉRIE F	(159 192) \$	(37 591) \$
SÉRIE O	(1 058 678) \$	(170 792) \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	(1,50) \$	(0,41) \$
SÉRIE D	(1,50) \$	(0,35) \$
SÉRIE F	(1,38) \$	(0,32) \$
SÉRIE O	(1,30) \$	(0,22) \$



Tableaux des flux de trésorerie (en milliers de dollars)

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2022	2021
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS		
AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative	(1 305 753) \$	(234 833) \$
AJUSTEMENTS AUX FINS DU RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Intérêts à distribuer	(3 976)	(5 152)
Dividendes autres qu'en trésorerie	—	—
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fonds sous-jacents	(16 631)	(20 888)
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	576 881	19 308
Variation de la perte (gain) latente sur les placements	1 058 055	518 522
(Augmentation) diminution des débiteurs	(15 681)	318
Augmentation (diminution) des créditeurs	(234)	(63)
(Augmentation) diminution des comptes sur marge	—	—
Coût des placements acquis*	(17 045 777)	(22 694 495)
Produit de la vente et à l'échéance de placements*	17 178 114	21 795 245
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	424 998	(622 038)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de parts rachetables*	2 863 256	2 393 712
Trésorerie versée au rachat de parts rachetables*	(3 227 459)	(1 711 091)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(61 620)	(60 290)
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(425 823) \$	622 331 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	(825)	293
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	6 959	6 666
TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA CLÔTURE	6 134 \$	6 959 \$
Intérêts reçus (payés) [†]	307 526 \$	292 053 \$
Revenu tiré des (versé aux) fiducies de placement ^{††}	— \$	— \$
Dividendes reçus (payés) ^{††}	— \$	— \$

* Opérations en nature exclues.

† Classés dans les activités d'exploitation.

‡ Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.



États des variations de la valeur liquidative (en milliers de dollars)

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série A		Série D		Série F	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	254 305 \$	301 187 \$	541 879 \$	616 450 \$	1 394 748 \$	1 427 986 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)						
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	(28 894)	(9 774)	(58 989)	(16 676)	(159 192)	(37 591)
Frais de rachat anticipé	–	–	–	–	3	4
Produit de l'émission de parts rachetables	20 810	60 480	57 467	38 835	553 297	537 308
Réinvestissement des distributions						
aux porteurs de parts rachetables	3 976	4 181	9 776	11 092	24 252	22 328
Rachat de parts rachetables	(66 769)	(97 051)	(168 233)	(95 566)	(560 223)	(523 180)
AUGMENTATION (DIMINUTION)						
NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS						
SUR LES PARTS RACHETABLES	(41 983)	(32 390)	(100 990)	(45 639)	17 329	36 460
Distributions tirées du revenu net	(4 442)	(4 609)	(10 855)	(12 025)	(34 107)	(31 513)
Distributions tirées des gains nets	–	(109)	–	(231)	–	(594)
Remboursements de capital	–	–	–	–	–	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX						
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	(4 442)	(4 718)	(10 855)	(12 256)	(34 107)	(32 107)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE						
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	(75 319)	(46 882)	(170 834)	(74 571)	(175 970)	(33 238)
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	178 986 \$	254 305 \$	371 045 \$	541 879 \$	1 218 778 \$	1 394 748 \$

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série O		Total	
	2022	2021	2022	2021
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	9 393 174 \$	8 855 054 \$	11 584 106 \$	11 200 677 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)				
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	(1 058 678)	(170 792)	(1 305 753)	(234 833)
Frais de rachat anticipé	–	–	3	4
Produit de l'émission de parts rachetables	2 320 433	1 783 343	2 952 007	2 419 966
Réinvestissement des distributions				
aux porteurs de parts rachetables	228 766	204 458	266 770	242 059
Rachat de parts rachetables	(2 517 448)	(1 025 621)	(3 312 673)	(1 741 418)
AUGMENTATION (DIMINUTION)				
NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS				
SUR LES PARTS RACHETABLES	31 751	962 180	(93 893)	920 611
Distributions tirées du revenu net	(278 986)	(249 263)	(328 390)	(297 410)
Distributions tirées des gains nets	–	(4 005)	–	(4 939)
Remboursements de capital	–	–	–	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX				
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	(278 986)	(253 268)	(328 390)	(302 349)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE				
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	(1 305 913)	538 120	(1 728 036)	383 429
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	8 087 261 \$	9 393 174 \$	9 856 070 \$	11 584 106 \$



Le 31 décembre 2022

Informations générales (se reporter à la note 1 des notes annexes)

Le fonds a pour objectif de placement d'offrir aux investisseurs la stabilité du capital en investissant essentiellement dans un portefeuille bien diversifié composé de titres à revenu fixe émis principalement par des gouvernements ou des sociétés du Canada. Le fonds investit également dans des instruments dérivés.

Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes annexes)

Risque de liquidité (%)

Les créances hypothécaires, qui sont des titres non liquides, représentent environ 0,1 % de la valeur liquidative du fonds (0,1 % au 31 décembre 2021).

Risque de crédit (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de crédit, en fonction de la notation des émetteurs en date du :

Notation	31 décembre 2022	31 décembre 2021
AAA	22,6	25,2
AA	41,6	37,9
A	15,3	20,0
BBB	18,3	13,1
BB	1,0	2,1
B	0,4	1,1
Sans notation*	0,8	0,6
Total	100,0	100,0

* Les créances hypothécaires, qui comptent pour 11,7 % (14,3 % au 31 décembre 2021) des titres sans notation indiqués ci-dessus, sont toutes garanties par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), de sorte qu'elles sont garanties par un émetteur dont la notation est AAA. Aux 31 décembre 2022 et 2021, il n'y avait aucun paiement hypothécaire en souffrance depuis plus de 90 jours.

Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

Répartition des placements	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Obligations de sociétés	36,0	25,8
Obligations provinciales et municipales	31,0	40,6
Obligations fédérales	19,0	24,4
Obligations étrangères	6,2	4,2
Fonds sous-jacents	3,5	2,6
Créances hypothécaires	0,1	0,1
Trésorerie/Autres	4,2	2,3
Total	100,0	100,0

Se reporter aux notes annexes à la suite des présentes.

Risque de taux d'intérêt (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de taux d'intérêt, en fonction de la durée résiduelle des placements en date du :

Durée	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Moins de un an	2,2	2,6
1 an à 5 ans	31,4	35,2
5 ans à 10 ans	34,8	27,2
Plus de 10 ans	31,6	35,0
Total	100,0	100,0

En date du 31 décembre 2022, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la valeur liquidative du fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 6,4 % (8,1 % au 31 décembre 2021). En fait, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Hiérarchie des justes valeurs (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date des 31 décembre 2022 et 2021.

31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	–	–	–	–
Fonds sous-jacents	342 383	–	–	342 383
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	9 094 620	7 209	9 101 829
Placements à court terme	–	350 317	–	350 317
Instruments dérivés – actifs	–	1 245	–	1 245
Instruments dérivés – passifs	–	–	–	–
Total des instruments financiers	342 383	9 446 182	7 209	9 795 774
% du total du portefeuille	3,5	96,4	0,1	100,0

31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	–	–	–	–
Fonds sous-jacents	305 736	–	–	305 736
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	11 000 451	7 766	11 008 217
Placements à court terme	–	208 997	–	208 997
Instruments dérivés – actifs	–	–	–	–
Instruments dérivés – passifs	–	–	–	–
Total des instruments financiers	305 736	11 209 448	7 766	11 522 950
% du total du portefeuille	2,7	97,2	0,1	100,0

Pour les périodes closes les 31 décembre 2022 et 2021, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.



Le 31 décembre 2022

Pour les périodes closes les 31 décembre 2022 et 2021, le rapprochement des instruments financiers évalués à la juste valeur au moyen de données non observables (niveau 3) se présente comme suit :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Solde à l'ouverture	7 766	8 227
Achats nets	1 307	–
Ventes, remboursements et arrivées à échéances nets	(1 488)	(176)
Transferts nets – entrées (sorties)	–	–
Gains (pertes) réalisés	–	–
Variation des gains (pertes) latents	(376)	(285)
Solde à la clôture	7 209	7 766
Variation des gains (pertes) latents sur les actifs de niveau 3 détenus à la clôture de la période	(341)	(285)

Les actifs classés au niveau 3 sont des créances hypothécaires évaluées par fournisseur indépendant à l'aide de méthodes reconnues dans le secteur et fondées sur des données non observables. Les créances hypothécaires sont évaluées en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'un taux d'actualisation égal au taux sans risque majoré d'une prime de risque appropriée. La prime de risque est calculée par le fournisseur à partir de son programme d'évaluation du risque et d'une matrice d'écart mensuel. Cette méthode quantitative fondée sur des règles analyse sept facteurs de risque afin d'évaluer le risque de marché, le risque de crédit et les primes de liquidité pour établir une évaluation globale pour chaque créance hypothécaire. Les états financiers des emprunteurs, les états des résultats et des loyers, le rapport de la dernière inspection de la propriété et les conditions du prêt hypothécaire font partie des données utilisées.

Au 31 décembre 2022, une augmentation ou une diminution de 10 % (10 % au 31 décembre 2021) de la moyenne pondérée de la prime de risque de 0,97 % (0,99 % au 31 décembre 2021), une donnée non observable, diminuerait ou augmenterait la valeur liquidative du fonds d'environ 0,0 % (0,0 % au 31 décembre 2021).

Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants.

	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	0,90 %	0,05 %
Série D	0,50 %	0,04 %
Série F	0,40 %	0,05 %
Série O	s.o.*	0,02 %

* Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Placements détenus par des parties liées (en milliers de dollars, sauf les nombres de parts)

La Banque Royale du Canada, ou l'une de ses filiales, détenait les placements suivants dans le fonds en date du :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Nombre de parts détenues		
Série A	61	60
Série D	65	63
Série F	66	64
Valeur des parts	2	2

Entités structurées non consolidées (%) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous résume les participations du fonds dans les fonds parrainés en pourcentage de la valeur liquidative (« VL ») et en pourcentage de la valeur liquidative des fonds parrainés (« Participation »). Tous les fonds parrainés sont établis au Canada et y exercent leurs activités.

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	VL	Participation	VL	Participation
Fonds d'obligations à rendement élevé				
Phillips, Hager & North	3,1	3,9	2,1	3,2
Fonds d'obligations à rendement élevé RBC	0,3	1,5	0,5	1,8

Impôts (en milliers de dollars) (se reporter à la note 6 des notes annexes)

Le montant approximatif des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital du fonds s'établissait comme suit :

Au 31 décembre 2022	
Pertes en capital	482 936
Pertes autres qu'en capital	–



Le 31 décembre 2022

Parts rachetables (en milliers)

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Les parts sont achetées et rachetées à la valeur liquidative par part.

Périodes closes les 31 décembre
(se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2022	2021
Série A		
Nombre de parts à l'ouverture	21 689	24 474
Nombre de parts émises	1 980	5 109
Nombre de parts réinvesties	385	359
Nombre de parts rachetées	(6 292)	(8 253)
Nombre de parts à la clôture	17 762	21 689
Série D		
Nombre de parts à l'ouverture	46 212	50 088
Nombre de parts émises	5 526	3 284
Nombre de parts réinvesties	946	952
Nombre de parts rachetées	(15 865)	(8 112)
Nombre de parts à la clôture	36 819	46 212
Série F		
Nombre de parts à l'ouverture	118 801	115 893
Nombre de parts émises	52 529	45 429
Nombre de parts réinvesties	2 347	1 914
Nombre de parts rachetées	(52 876)	(44 435)
Nombre de parts à la clôture	120 801	118 801
Série O		
Nombre de parts à l'ouverture	805 456	723 547
Nombre de parts émises	221 763	152 044
Nombre de parts réinvesties	22 280	17 643
Nombre de parts rachetées	(242 491)	(87 778)
Nombre de parts à la clôture	807 008	805 456

Placements détenus par d'autres fonds de placement liés (%) (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous résume, sous forme de pourcentage, la valeur liquidative du fonds détenue par d'autres fonds de placement liés en date du :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Catégorie équilibrée de croissance et de revenu RBC	–	0,2
Fonds équilibré de croissance et de revenu RBC	1,9	1,5
Portefeuille prudence d'obligations RBC	0,7	0,7
Fonds prudent de croissance et de revenu RBC	0,6	0,6
Portefeuille d'obligations essentielles RBC	2,9	2,8
Portefeuille d'obligations essentielles plus RBC	2,2	3,3
Fonds d'obligations à revenu mensuel RBC	1,9	2,3
Portefeuille de retraite 2020 RBC	–	–
Portefeuille de retraite 2025 RBC	0,1	0,1
Portefeuille de retraite 2030 RBC	0,1	0,1
Portefeuille de retraite 2035 RBC	0,1	–

Se reporter aux notes annexes à la suite des présentes.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Portefeuille de retraite 2040 RBC	–	–
Portefeuille de retraite 2045 RBC	–	–
Portefeuille de retraite 2050 RBC	–	–
Portefeuille de retraite 2055 RBC	–	–
Portefeuille de retraite 2060 RBC	–	–
Solution de revenu de retraite RBC	–	–
Portefeuille équilibré sélect RBC	–	0,2
Portefeuille équilibré choix sélect RBC	0,2	0,2
Portefeuille prudence choix sélect RBC	0,1	0,1
Portefeuille de croissance choix sélect RBC	–	–
Portefeuille prudence sélect RBC	30,8	28,8
Portefeuille de croissance sélect RBC	0,7	0,7
Portefeuille prudence élevée sélect RBC	13,3	14,4
Fonds d'éducation Objectif 2025 RBC	0,5	0,8
Fonds d'éducation Objectif 2030 RBC	1,6	1,0
Fonds d'éducation Objectif 2035 RBC	0,3	–
Total	58,0	57,8

Compensation des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau suivant présente les montants pour lesquels le fonds a un droit juridiquement exécutoire de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Le poste « Montant net » présente l'incidence sur le fonds dans l'éventualité où tous les droits de compensation seraient exercés.

31 décembre 2022	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	1 245	–
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	1 245	–
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	–	–
Montant donné (reçu) en garantie	–	–
Montant net	1 245	–

31 décembre 2021	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	–	–
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	–	–
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	–	–
Montant donné (reçu) en garantie	–	–
Montant net	–	–

1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22^e étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 9 mars 2023.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série AZ, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FZ, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N et de série O. Depuis le 11 avril 2022, la série Conseillers et la série Conseillers T5 ne sont plus offertes.

Les parts de série A et de série AZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 étaient offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés. Le 11 avril 2022, toutes les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 sont respectivement devenues des parts de série A et de série T5, le cas échéant.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif Itée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FZ, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts

de série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis, qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

2. Exercice

L'information fournie dans les présents états financiers et les notes annexes sont en date des 31 décembre 2022 et 2021, le cas échéant, et pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2022 et 2021, le cas échéant, sauf pour les fonds ou les séries établies au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information est fournie pour la période commençant à la date de lancement indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les principales méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

Classement et évaluation des actifs et des passifs

financiers et des dérivés Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique

des fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, et n'est donc pas présenté dans l'état de la situation financière. Le montant donné en garantie est constitué des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

Classement des parts rachetables Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.

Entités structurées non consolidées Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du

fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

- i) obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;
- ii) s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de croissance du capital, des revenus de placement ou les deux;
- iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La

juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

Détermination de la juste valeur La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. Les niveaux de la hiérarchie des données d'entrée sont les suivants :

Niveau 1 – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

Niveau 3 – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Toute modification apportée aux méthodes d'évaluation peut donner lieu à des transferts entre les niveaux.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

Actions – Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont évaluées d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Titres à revenu fixe et titres de créance – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débentures et les autres titres de créance sont évalués d'après le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

Placements à court terme – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

Options – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » dans l'état du résultat global.

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans l'état du résultat global.

Bons de souscription – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

Contrats à terme de gré à gré – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fin de chaque jour

d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Swaps de rendement global – Un swap de rendement global est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les gains en capital. Les swaps de rendement global sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés comme « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » dans l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement global consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

Contrats à terme normalisés – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière.

Swaps sur défaillance – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de

protection conditionnel à un événement de crédit, tel que la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants versés ou reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Fonds sous-jacents – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

Évaluation de la juste valeur des placements – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et des autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

Trésorerie La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

Comptes sur marge Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats sur instruments dérivés.

Monnaie fonctionnelle À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North, le Fonds du marché monétaire américain RBC, le Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC, le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC et le Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

Conversion des devises La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de

change réalisés sur les contrats de change au comptant et à terme sont inscrits au poste « Revenus tirés des instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Évaluation des séries Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges imputables directement à une série sont imputées à celle-ci. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

Opérations de placement Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro et des placements à court terme.

Comptabilisation des revenus Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant des fonds sous-jacents et des autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part L'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part dans l'état du résultat global représente l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

Frais de rachat anticipé Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les

coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

Devises Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD – Dollar australien	KRW – Won sud-coréen
BRL – Real brésilien	MXN – Peso mexicain
CAD – Dollar canadien	MYR – Ringgit malais
CHF – Franc suisse	NOK – Couronne norvégienne
CLP – Peso chilien	NZD – Dollar néo-zélandais
CNH/CNY – Renminbi chinois	PEN – Nouveau sol péruvien
COP – Peso colombien	PHP – Peso philippin
CZK – Couronne tchèque	PLN – Zloty polonais
DKK – Couronne danoise	RON – Leu roumain
EGP – Livre égyptienne	RSD – Dinar serbe
EUR – Euro	SEK – Couronne suédoise
GBP – Livre sterling	SGD – Dollar de Singapour
HKD – Dollar de Hong Kong	THB – Baht thaïlandais
HUF – Forint hongrois	TRY – Nouvelle livre turque
IDR – Rupiah indonésienne	TWD – Nouveau dollar taïwanais
ILS – Nouveau shekel israélien	USD – Dollar américain
INR – Roupie indienne	ZAR – Rand sud-africain
JPY – Yen japonais	

Opérations en nature et échanges entre les séries

d'un fonds Conformément à IAS 7, les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. Les principales différences entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concernent les opérations en nature et les échanges entre les séries d'un fonds. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture.

Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

5. Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

Les marchés des capitaux ont été très volatils en raison de la progression de la pandémie de COVID-19. Les effets de la pandémie sur les entreprises, les pays et le marché en général ne peuvent pas nécessairement être prévus pour le moment et pourraient nuire à la performance des fonds. Ses conséquences pourraient disparaître à court terme ou s'étendre sur une plus longue période.

En février 2022, les forces russes ont envahi l'Ukraine, ce qui a abouti à un conflit armé ainsi qu'à l'imposition de sanctions économiques contre la Russie. Les risques de volatilité, de restrictions des échanges, dont l'éventualité d'une suspension prolongée des opérations sur le marché boursier russe, et de défaillance pesant sur les titres russes pourraient nuire à la performance d'un fonds. Le gestionnaire suit de près la situation.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques comprennent ceux auxquels le fonds est directement exposé ainsi que l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'un émetteur ou une contrepartie manque à ses obligations financières et entraîne une perte. La valeur comptable des placements et des autres actifs inscrits aux états de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie, marge et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins BBB-. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de

la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de l'exposition nette à des instruments financiers d'une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent.

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

6. Impôt

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement, l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Si un fonds ne constitue pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR tout au long d'une année d'imposition, i) il pourrait devoir payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la LIR pour l'année en question, ii) il ne serait pas admissible aux remboursements au titre des gains en capital en vertu de la LIR au cours de l'année en question, iii) il pourrait être visé par les règles d'évaluation à la valeur du marché décrites ci-après et iv) il pourrait être visé par un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la LIR, tel qu'il est décrit ci-après, pour l'année.

Si un fonds n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement et que plus de la moitié (calculée selon la juste valeur marchande) de ses parts sont détenues par un ou plusieurs porteurs de parts qui sont considérés comme des « institutions financières » aux fins de certaines règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché contenues dans la LIR, le fonds sera alors lui-même traité comme une institution financière en vertu de ces règles spéciales. Aux termes de ces règles, le fonds devra constater au moins

une fois par année à titre de revenu les gains et les pertes accumulés sur certains types de titres de créance et de titres de capitaux propres qu'il détient et sera également assujetti à des règles spéciales relatives à l'inclusion du revenu à l'égard de ces titres. Le revenu découlant d'un tel traitement sera inclus dans les sommes qui seront distribuées aux porteurs de parts. Si plus de la moitié des parts du fonds cessent d'être détenues par des institutions financières, l'année d'imposition du fonds sera réputée prendre fin tout juste avant ce moment-là et les gains ou les pertes accumulés avant ce moment-là seront réputés avoir été réalisés ou subis par le fonds et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition commencera alors pour le fonds et, pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant que des institutions financières ne détiendront pas plus de la moitié des parts du fonds, le fonds ne sera pas visé par ces règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché.

Si à tout moment au cours d'une année, un fonds, qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR au cours de l'année complète, compte un porteur de parts qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé », le « revenu distribué », au sens de la LIR, du fonds sera assujetti à un impôt spécial au taux de 40 % en vertu de la partie XII.2 de la LIR. Un « bénéficiaire étranger ou assimilé » comprend un non-résident et le « revenu distribué » comprend les gains en capital imposables provenant de la disposition de « biens canadiens imposables » et le revenu provenant d'activités exercées au Canada (qui pourrait comprendre les gains sur certains dérivés). Si un fonds est assujetti à l'impôt en vertu de la partie XII.2 de la LIR, le fonds pourrait faire une distribution en conséquence de laquelle les porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés recevront un crédit d'impôt à l'égard de leur quote-part de l'impôt que le fonds a payé en vertu de la partie XII.2.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

Le montant total des distributions pour les parts de série T5 et de série FT5 pour une année pourrait dépasser la partie du revenu et des gains en capital réalisés par le fonds cette année-là qui sont attribuables aux parts de série T5 et de série FT5. L'excédent sera traité comme un remboursement de capital pour le porteur de parts. Un remboursement de capital constitue un remboursement à l'épargnant d'une partie du capital qu'il a investi.

7. Revenu tiré de prêts de titres

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »). RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen

indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas, assumer une partie des charges d'exploitation. La décision d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

Sous-conseillers

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :

- Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC
- Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC (pour le fonds sous-jacent)
- Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)
- Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC
- Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)
- Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
- Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
- Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
- Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)
- Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC
- Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC
- Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
- Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North

RBC Global Asset Management (UK) Limited est le sous-conseiller de :

- Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une partie du fonds)
- Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)
- Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds)
- Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC (pour une partie du fonds)
- Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)
- Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC (pour une partie du fonds)
- Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)
- Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)
- Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)
- Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)
- Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)
- Fonds international de croissance de dividendes RBC

- Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds)
 - Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds sous-jacent)
 - Fonds d'actions européennes RBC
 - Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC
 - Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC (pour les fonds sous-jacents)
 - Fonds de dividendes de marchés émergents RBC
 - Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC
 - Fonds d'actions de marchés émergents RBC
 - Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC
 - Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC
 - Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC
 - Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
 - Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
 - Fonds d'actions mondiales RBC
 - Fonds d'actions mondiales Vision RBC
 - Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC
 - Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
 - Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
 - Fonds leaders d'actions mondiales RBC
 - Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
 - Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
 - Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North
- RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le sous-conseiller de :
- Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 - Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 - Fonds équilibré Vision RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 - Fonds international de croissance de dividendes RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 - Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 - Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)
 - Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)
 - Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
 - Fonds d'actions chinoises RBC
 - Fonds d'actions japonaises RBC

BlueBay Asset Management LLP est le sous-conseiller de :

- Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay
- Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)
- Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
- Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
- Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)
- Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)
- Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
- Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)
- Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)
- Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay
- Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)
- Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)
- Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par les fonds.

Fiduciaire

RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire paie des honoraires au fiduciaire à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers reçoivent une commission de suivi en fonction de la valeur totale des parts de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H et de série D de leurs clients.

Dépositaire

RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent également les ordres et établissent les relevés de compte. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Courtiers

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées, telles que RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited, NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Administrateur d'hypothèques

La Banque Royale peut gérer les créances hypothécaires pour le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

- d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.

9. Changements dans la présentation des états financiers

En raison d'un changement de système comptable au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les fonds ont modifié la présentation de certains postes liés au coût des placements avec amortissement d'escomptes ou de primes. Les escomptes sur les placements à court terme sont dorénavant amortis sur le coût des placements, alors qu'ils étaient auparavant comptabilisés en tant qu'intérêts à recevoir. De plus, les escomptes et les primes liés aux obligations coupons détachés convertibles sont aussi amortis sur le coût des placements. Les données comparatives n'ont pas été reclassées, car les informations requises pour le faire ne sont pas disponibles. En raison de ce changement de présentation, pour la période close le 31 décembre 2022, les montants relatifs aux obligations coupons détachés convertibles qui étaient auparavant comptabilisés au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » sont désormais comptabilisés au poste « Intérêts à distribuer » de l'état du résultat global et le poste « Intérêts à distribuer » du tableau des flux de trésorerie fait maintenant l'objet d'un ajustement sans effet sur la trésorerie. Les postes qui étaient auparavant ajustés étaient « (Augmentation) diminution des débiteurs » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » dans le tableau des flux de trésorerie. Les changements dans la présentation des placements à court terme n'ont eu aucune incidence sur l'état du résultat global.

10. Révision des données comparatives

Les données comparatives de l'état des variations de la valeur liquidative et de l'état du résultat global du Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC ont été révisées pour tenir compte de la transformation de la série F en série I. Auparavant, les montants de la série F étaient présentés de façon distincte. Ils ont été ajustés pour refléter la transformation de cette série en série I sur une base combinée.